

⇒ Le projet

C. RÉPONDEZ DE LA FAÇON LA PLUS COMPLÈTE ET LA PLUS PRÉCISE AUX QUESTIONS SUIVANTES.

1. Décrivez en quelques mots votre projet et quels sont ses objectifs ? (12 lignes maximum)

Suite à une volonté des habitants, des facilités de rencontres se mettent en place au centre du hameau de Haut-Bois sur le site de la plaine de jeux et les projets y sont nombreux : abri couvert, tables et bancs fixes, BBQ, repose vélos, table signalétique pour promeneurs, four à pain, comptoir d'échange de produits et biens (voir la liste des projets mentionnés dans les rapports de la CLDR) ... Nous sollicitons ici un budget pour financer en partie ce projet à vocation sociale et ciblons, en priorité, la réalisation d'un abri en bois d'origine locale avec tables et bancs.

Ce travail serait confié une ASBL du village compétente dans les métiers du bois.

L'abri est dessiné de sorte qu'il s'intègre harmonieusement dans l'environnement ; il exploitera des ressources locales : du bois mélèze spécifiquement.

Les habitants les plus actifs et disponibles prêteront main forte à cette réalisation peu complexe.

Le plan de cet abri (+/- 20m²) est déjà déposé à la commune en vue de l'autorisation de le construire.

2. En quoi votre projet s'inscrit-il dans les objectifs du Programme communal de développement rural de la commune de GESVES?

Faisant suite aux réunions entre membres de la CLDR actuellement active, plusieurs résidents du hameau ont voulu dynamiser les rencontres entre habitants du lieu en visant le contact entre anciens et nouveaux venus dans le village mais surtout pour stimuler le lien social voire l'assistance lorsque nécessaire et enfin soutenir les activités collectives locales.

Cette volonté a fait l'objet de projets définis dans le cadre de la CLDR où ils ont été présentés, défendus et avalisés dans ce programme.

La commune a décidé de soutenir cet objectif, davantage en ciblant Haut-Bois comme lieu pilote d'une action intégrée au Plan de Cohésion Sociale ; ce sera l'action « *Voisins solidaires* ».

Notre projet qui met en avant cette action humaine et solidaire répond tout en particulier au « défi 2 » inscrit dans la stratégie du PCDR : il soutient le développement de la ruralité à ambiance conviviale et solidaire, en même temps qu'il lutte contre le phénomène d'individualité.

3. Quels effets d'intérêt général sont attendus pour la population via la réalisation de votre projet ?

Les intérêts de ce projet se focalisent sur le retour aux liens sociaux entre résidents qui se connaissent peu car les nouveaux venus sont nombreux mais aussi parce que les acteurs naturels de rapprochements ont disparu : il n'y a plus de café du hameau, plus de petit commerce, plus d'activité collective soutenue, plus d'endroit convivial disponible et où se rencontrer librement.

L'individualité a pris le dessus et les liens par voies numériques dits « réseaux sociaux » ont gâché le lien physique en isolant davantage ceux qui sont à l'écart de ces technologies alors inadaptées.

La création d'un comité organisateur et déjà effectif promeut les rapprochements et, par les réunions récentes avec habitants, montre que les idées fusent pour les occasions de rencontres : fêtes des voisins, accueil des nouveaux résidents, fêtes de St Nicolas des petits, de Pâques, réveil de printemps, aubade par musicien local, organisation et échanges sur promenades à pied, à vélo, mise en avant d'un artisan, biotope local (campagnes et bois) expliqué par un guide nature, ...

Les occasions ne manquent pas de renouer les âmes avec un intérêt tantôt général ou tantôt plus ciblé.

Ces aménagements contribueront aussi à une fréquentation plus soutenue des parents accompagnant leurs enfants à la plaine de jeux en offrant l'abri de surveillance, couvrant les bébés en poussette, l'espace petit repas, ...

Des modalités pratiques sont nécessaires ; c'est notre projet de réalisation d'un endroit convivial et accessible à chacun, sans contrainte et à tout moment qui facilite ces rencontres petites ou grandes.

Description du projet

a. Quelle est la localisation du projet ?

Le projet se réalise sur le site de la plaine de jeux (terrain de propriété communale) située *rue de la salle*, au milieu du hameau de Haut-Bois.

L'espace ouvert à cet endroit permet la réalisation aisée des différents aspects du projet.

b. Décrivez les investissements ou/et les dépenses matérielles souhaités.

Les investissements seraient :

- Réalisation de l'abri couvert en bois indigène (principalement par une ASBL locale centrée sur les métiers du bois et par la main d'œuvre volontaire des habitants)
- Si le budget le permet : cet abri serait fermé sur 2 ou 3 faces
- Fourniture et installation des tables et bancs, fixes, réalisés en bois
- Réalisation d'un BBQ simple et fixe
- Pose d'un plancher imputrescible en bois indigène dans l'abri
- Réalisation d'un panneau signalétique de position et des promenades environnantes
- Fourniture d'un repose vélos

c. Estimez le coût pour les différents investissements et/ou les achats de matériel (maximum 100 % du montant total de l'enveloppe annuelle prévue).

Chaque investissement ou/et chaque achat doivent être estimés.

Complétez le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT OU MATÉRIEL À ACHETER	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL TVAC
1. L'abri couvert en bois indigène +/- 20 m ²	1	6.000 €	6.000 €
2. Fermetures latérales de l'abri bois	1	1.800 €	1.800 €
3. Grande table bois en mélèze indigène	1	1.200 €	1.200 €
4. Bancs en bois en mélèze indigène	4	250 €	1.000 €
5. BBQ basique en acier <i>corten</i> soudé avec lit réfractaire (pour charbon bois), fixe, réalisé par les bricoleurs du hameau	1	1.400 €	1.400 €
6. Partie du sol de l'abri en plancher bois mélèze par l'ASBL et la main d'œuvre des habitants	1	1.200 €	1.200 €
7. Panneau didactique en bois illustrant position, pts d'intérêts et chemins de balades	1	600 €	600 €
8. range vélos (2 x 6 vélos)	2	220 €	440 €

LE COÛT TOTAL DU PROJET EST ESTIMÉ À (TVAC) : **13.640 €** (pour l'ensemble des 8 postes ci-dessus)
Cependant nous apprenons ce 31/05/23 que la Fondation Roi Baudouin accorde à notre association un budget de 5.000 € pour contribuer à la réalisation de l'abri en bois.
Nous intégrons cette information positive de la FRB dans le calcul du budget de notre projet qui devient alors : **13.640 € – 5.000 € = 8.640 € TVAC**

Notre sollicitation dans le budget participatif est donc : 8.640 € TVAC

(huit mille six cents quarante euros).

Si ce budget est trop élevé, nous voudrions, à tout le moins, pourvoir réaliser les postes 1 à 5 soient : **11.400 € – 5.000 € (FRB) = budget minimal de 6.400 € TVAC**

(six mille quatre cents euros).

d. Décrivez les mesures pour la durabilité du projet.

L'objectif de ce projet est à caractère social comme souhaité par les habitants.

C'est l'aspect humain qui est mis en avant et répond aux demandes ; de ce point de vue cela ne peut que confirmer la pertinence durable et la continuité du projet.

Quant à l'aspect matériel : abri, banc, bbq ; ces réalisations seront conçues en bois massif indigène par une ASBL du village compétente et en acier *Corten* (bbq) avec la garantie d'un ensemble solide et durable bien plus que ce que pourrait offrir une solution commerciale grand public.

e. Le projet sera réalisé par :

Cochez la case qui correspond.

☒ ~~La commune~~

☐ **Par nous, porteur de projet**

4. Avez-vous des remarques, des précisions que vous souhaitez mentionner ?

Notre projet de faciliter les contacts « vrais » entre humains, par la voix, par les gestes, par les émotions et par les yeux qui se parlent est une volonté des habitants du hameau.

Il est soutenu par la commune via l'action : « voisins solidaires » et ce lieu convivial et central (plaine de jeux communale), même sommairement équipé, est un chemin nécessaire pour atteindre l'objectif.

Ce projet peut se réaliser en un délai court : quelques mois pour être opérationnel.

La Fondation Roi Baudouin, que nous avons également sollicitée a répondu favorablement à notre appel ; ceci nous conforte dans le bien fondé de notre démarche.

=====

Annexe : position géographique du projet sur la plaine de jeu communale à Haut-Bois.

En trait orange : lieu de développement du projet (rue de la salle) :
En trait rouge : place probable de l'abri

